

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an, Saumur, 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 10 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

7 heures 06 minutes du soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 36 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus-Mixte.

DÉPART DE SAUMUR POUR ANGERS.

1 heure 02 minutes du soir, Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

9 heures 50 minutes du matin, Express.
11 — 25 — — Omnibus.
5 — 31 — — soir, Omnibus-Mixte.
9 — 57 — — Poste.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR TOURS.

3 heures 02 minutes du matin, Omnibus-Mixte.
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.

PRIX DES INSERTIONS:

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

L'Empereur vient d'adresser à S. Exc. M. Billaut, ministre sans portefeuille, la lettre suivante:

Mon cher Monsieur Billaut, je viens de lire votre discours, et comme toujours j'ai été heureux de trouver en vous un interprète si fidèle et si éloquent de ma politique. Vous avez su concilier l'expression de nos sympathies pour une cause chère à la France avec les égards dus à des souverains et à des gouvernements étrangers. Vos paroles ont été sur tous les points conformes à ma pensée et je repousse toute autre interprétation de mes sentiments. Croyez à ma sincère amitié. NAPOLÉON.

AFFAIRES DE POLOGNE.

On lit dans la France:

La défaite du dictateur Langiewicz, sur laquelle les renseignements manquent encore, paraît avoir été prévue depuis quelques jours, même par lui. A la suite des derniers combats partiels, on avait vu subitement les Russes se retirer, et ce mouvement en arrière, pour tout homme familiarisé avec les règles de la grande guerre, indiquait un plan de concentration.

Langiewicz, pour soutenir la guerre de partisans qu'il a faite pendant deux mois avec un rare talent, s'était adossé aux derniers contreforts des Karpathes qui bordent la frontière de la Pologne autrichienne.

Tant qu'il a manœuvré par petits corps, il lui a été possible de se disperser, de se reformer, de combattre et de disparaître à volonté dans ces terrains tourmentés; mais du moment qu'il a eu des masses d'hommes à faire agir et à entretenir, il a été obligé de prendre des positions déterminées, à peu près fixes, dans lesquelles il a été bientôt entouré par des forces de beaucoup supérieures aux siennes. Il semble que, pour échapper au cercle qui menaçait de se refermer sur lui, il ait tenté, dans les derniers jours de sa lutte, quelques mouvements hardis, marqués par des succès passagers et partiels.

Il serait venu ainsi s'adosser à la Vistule, pensant qu'il pourrait être plus facile à ses soldats de gagner en sûreté le territoire neutre, en mettant entre les Russes et eux un fleuve au-delà duquel la poursuite était difficile. Une telle barrière, en effet, ne se franchit pas facilement et présente de grands avantages défensifs.

Langiewicz ayant tout concentré dans sa personne, on peut regarder sa défaite comme étant la fin de l'insurrection. Ce jeune chef, pendant le temps qu'a duré la lutte, a montré beaucoup de courage, de résolution, mais il semble avoir eu tort d'abandonner la guerre de partisans qui lui avait réussi pour entreprendre la grande guerre qui ne lui présentait pas de chances.

On annonce qu'une amnistie va être proclamée par S. M. l'empereur de Russie à propos des événements dont la Pologne vient d'être le théâtre.

On assure que le dictateur Langiewicz sera

prochainement autorisé à se retirer en France avec sa famille.

M. Bentkowski, député polonais au Parlement de Berlin, qui se trouvait avec Langiewicz, est parvenu, dit-on, à gagner le grand-duché de Posen.

Cracovie, 21 mars. — Hier, un millier d'hommes, provenant du corps d'armée de Langiewicz, et commandés par le colonel Smiechowski, se sont battus avec les Russes près de Czarkova. Une partie a été dispersée et s'est sauvée sur le territoire autrichien. Le reste, comprenant deux colonnes, fortes chacune de 400 hommes, s'est enfoncé dans les forêts.

Lemberg, 21 mars. — L'insurrection augmente en Podolie. La caisse du gouvernement vient d'être prise à Kazemenice.

Vienne, 21 mars. — On annonce de Cracovie qu'aujourd'hui, 21 mars, il y avait encore 2.000 insurgés à Iglomia. Un autre détachement se tenait à Tropiszow, tout près de la frontière autrichienne. Près de Pótok, mille insurgés se battent avec les Russes; ils ont été en partie refoulés dans la forêt.

Cracovie, 21 mars, 3 h. 10 m. soir. — On apprend d'une manière positive qu'après le combat acharné du 19, Langiewicz, refoulé avec une partie de son corps en Gallicie, a été reconnu à la frontière, arrêté par les autorités autrichiennes, et conduit sous escorte à Tarnow. Son corps s'est partagé en trois détachements pour continuer la guerre de partisans. L'un de ces détachements a livré hier un combat dans les montagnes de Sainte-Croix; un

autre, commandé par Swiechowski, est aux environs de Wislica. — Havas.

Nous extrayons le passage suivant d'une correspondance adressée de Londres le 20 mars au Moniteur:

Un grand mécontentement règne dans les districts manufacturiers. Les causes en sont diverses, mais la principale est la manière dont les secours ont été distribués aux ouvriers atteints par la crise cotonnière. Les pauvres sont chaque jour en proie à une détresse plus profonde; les prix des marchandises manufacturées sont encore trop bas pour déterminer la reprise de la fabrication; le stock de coton s'accumule à Liverpool, et les patrons sont naturellement disposés, d'une part, à ne distribuer les secours qu'avec une extrême parcimonie, et, de l'autre, à ne pas élever la taxe des pauvres. Ouvriers et manufacturiers se tournent de plus en plus envers le gouvernement. Mais ce dernier n'a indiqué par aucun signe apparent la pensée de prendre en main le soin de guérir la crise, et les esprits amis de l'agitation saisissent l'occasion pour propager leurs idées. Le député récemment élu à Plymouth, M. Ferrand, connu depuis longtemps par son hostilité envers les manufacturiers, doit adresser à la chambre une interpellation de nature à exciter encore les esprits, déjà profondément remués par cette grave question de la misère.

On écrit de Naples, 19 mars:

Aujourd'hui, une bande comptant 2.000 individus environ a parcouru la rue de Tolède

FEUILLETON.

LE NAUFRAGE DE LA MÉDUSE.

(Suite.)

Les embarcations n'étaient point encore arrivées, mais on les attendait pour le soir même.

Pour tromper l'impatience, on dormait sur le rivage ou bien on se baignait dans le fleuve.

Parmi les enthousiastes de ce dernier passe-temps, se faisait remarquer surtout M. d'Esparville. C'était la dixième fois pour le moins qu'il se remettait à la nage.

Jusqu'à cette heure, sa femme et ses filles, groupées sur la berge, étaient parvenues à le retenir près du bord.

Mais, soit que son cerveau s'aliénât de plus en plus, soit qu'il fût entraîné tout simplement par le plaisir de la natation, le vieux gentilhomme n'entendait plus rien maintenant: il allait, allait toujours; il était presque au milieu du courant.

Tout-à-coup le nègre Sidi accourut vers Torellas en poussant des cris d'effroi.

— Qu'y a-t-il donc? grand Dieu! demandèrent les

trois sœurs et la mère.

Torellas était affreusement pâle. En écoutant le noir il fronça ses sourcils chargés d'éclairs, et, pronostic plus inquiétant encore, il s'assura d'un long couteau de chasse qu'il portait à sa ceinture.

— Parlez, mais parlez donc! répétèrent les quatre femmes.

D'autres voix répondirent, à défaut de celle de Torellas.

— Des caïmans!... criaient ces voix. Garde à vous!... sauve qui peut! Des caïmans... des crocodiles!

Et de toutes parts fuyaient les nageurs éperdus.

Bornis cependant M. d'Esparville, qui ne voyait rien, qui ne comprenait rien, et qui continuait de crier avec une parfaite béatitude:

— De l'eau... oh! de l'eau... de l'eau!

M^{lle} d'Esparville et ses filles demeurèrent immobiles et béantes de terreur.

Torellas avait tiré son couteau de chasse. Puis, après un regard vers Marie, il avait, par un incroyable élan, bondi très-loin dans le fleuve, et pour quelques secondes, il avait disparu.

Le dernier des baigneurs épouvantés remontait en ce moment la berge.

De son sommet on n'avait rien pu distinguer encore qui pût justifier leur crainte et l'alarme donnée par Sidi.

Tout-à-coup une longue tête hideuse et grisâtre apparut à la surface des vertes eaux.

Puis une seconde, une troisième, qui fendaient les eaux avec une rapidité merveilleuse, et qui se dirigeaient également vers les fugitifs.

Mais ils étaient déjà hors de péril, ceux-là, les caïmans ne pouvaient les atteindre.

Tous les trois en même temps arrivèrent au rivage, et là, furieux de voir échapper la proie convoitée, ils ouvrirent en même temps leurs gigantesques mâchoires armées de terribles dents.

Aucun d'eux n'avait encore aperçu M. d'Esparville.

Mais ils allaient se retourner... Et alors...

Tout le monde se taisait, pétrifié par l'épouvante. Sidi seul continuait de parler avec animation à quelques Maures, mais aucun d'eux ne semblait vouloir l'écouter.

Ne consultant alors que son courage, l'intelligent nègre courut seul jusqu'au bord de l'eau, à l'endroit même où ballaient les crocodiles qui, à la vue d'un homme, firent entendre un horrible sifflement ac-

compagné d'un bruit de mâchoires plus terrible encore.

Le noir feignit d'abord de vouloir se jeter à l'eau; puis, faisant volte-face, tout-à-coup vers la droite, il se prit à courir le long du fleuve, afin de détourner sur lui l'attention des caïmans; mais voyant qu'ils ne se décidaient pas encore à le suivre, il se jeta héroïquement à la nage pour les attirer à sa poursuite.

Pendant ce temps-là, M. d'Esparville continuait à se baigner dans la direction diamétralement opposée.

Un plein succès parut tout-d'abord devoir couronner le généreux subterfuge de Sidi.

Les trois hideux reptiles tournèrent péniblement sur eux-mêmes, et s'élançèrent sur les traces du nègre, qui nageait devant eux en poussant de grands cris pour les exciter encore.

Malheureusement le plus grand des crocodiles avait, en se retournant, aperçu M. d'Esparville.

Il eut un moment d'hésitation; puis, laissant les deux autres chasser la proie noire, il s'élança soudainement du côté de la proie blanche.

En ce moment, car toutes les péripéties de ce drame s'étaient accomplies en moins de temps qu'il n'en a fallu pour le décrire, la tête du marquis de Torel-

aux cris de : *Vive le roi ! Vive Garibaldi !* Elle s'est dispersée sans que l'ordre ait été troublé. Le soir, la rue de Tolède a été illuminée. Quelques centaines de personnes ont fait une démonstration aux cris de : *Vive Garibaldi ! Vive la Pologne !* mais elles se sont séparées à l'apparition des troupes. — Havas.

Le 19 mars, en consistoire public, le Pape a donné le chapeau aux nouveaux cardinaux. On s'est occupé dans cette réunion de la béatification de la reine Christine de Naples. Le Pape a nommé, en consistoire secret, de nouveaux évêques mexicains. Les gendarmes pontificaux ont arrêté Pilone, l'un des chefs de la réaction dans le royaume de Naples. — Havas.

Les lettres d'Athènes, du 12, annoncent que le général Hadgi-Petros, ancien aide-de-camp d'Orthon, a été arrêté et qu'il est détenu sur la frégate *Minerve*, avec d'autres officiers prévenus de complicité avec lui. Un bataillon d'artillerie s'est mutiné et a refusé son nouveau commandant. Les chefs ont été arrêtés et conduits à bord d'un navire. L'assemblée nationale a autorisé la rentrée des journalistes Levidis et Philémon, exilés en même temps que M. Christidès. L'Angleterre a supprimé les droits d'entrée sur le raisin de Corinthe. — Havas.

Le *Courrier de Constantinople* rapporte que les troupes russes ont massacré les femmes et les enfants du village de Hafif en Circassie. Les populations des villages incendiés par les Russes errent affamées dans les montagnes où elles vont chercher un refuge. — Havas.

Les lettres de Constantinople du 12 disent que les bruits de changement ministériel ont cessé. Le séraskier s'occupe activement de l'organisation de l'armée. On signale des mouvements de troupes, 50,000 hommes environ sont réunis en Roumélie, principalement sur la frontière serbe. On fait de grands préparatifs pour le voyage du sultan, qui doit se rendre en Syrie et probablement en Égypte. Il sera escorté par l'escadre turque. — Havas.

Les nouvelles de Shanghai, sont du 8 février :

La ville et les environs sont tranquilles. Les nouvelles de l'intérieur sont satisfaisantes. La ville de Changhoo s'est rendue aux troupes impériales.

D'après des avis du Japon, des membres de la noblesse japonaise qui avaient des rapports avec les étrangers, auraient été dégradés. Cette mesure est regardée comme un indice que le Japon veut répudier les traités conclus avec les puissances étrangères. — Havas.

Le *Moniteur* publie les nouvelles suivantes du Mexique :

Le rapport du général Forey, arrivé d'Orizaba par le dernier paquebot, porte la date du 9 février.

Il ne contient que des détails relatifs à la concentration des troupes dans la direction de Puebla, et à l'organisation, l'approvisionnement et la mise en état de défense des postes destinés à maintenir les communications de l'armée avec la Vera-Cruz.

Le général Bazaine, arrivé à Nopalucan le 1^{er} février, occupait Huamantla le 5.

De son côté, le général Douay devait s'étendre d'abord aux environs de Tecamachalco, puis se porter à Acaciugo, los Reyes et Tepeaca.

Ainsi, quelques jours après, les têtes de colonne des deux divisions devaient se trouver très-voisines de Puebla; toutes les dispositions étaient prises pour que le général Forey quittât Orizaba vers le 20 février; il devait porter son quartier-général à Quécholac, d'où ses ordres ont dû partir pour l'attaque de Puebla.

La santé des troupes sur les plateaux est très-satisfaisante, on signale une amélioration sensible dans l'état des malades et convalescents laissés en arrière; à la Vera-Cruz le nombre des malades diminue chaque jour et les affections sont sans gravité; des ouvriers assainissent et réparent l'hôpital militaire presque entièrement évacué.

Pendant que l'armée se rapproche de Puebla et qu'elle s'étend sur les plateaux, les subsistances et les munitions de toute nature s'y accumulent également. Les troupes sont avides de combattre; mais elles comprennent qu'à de telles distances et dans des conditions si exceptionnelles, la prudence doit régler le courage et dominer les plus nobles impatiences.

Les travaux du chemin de fer entre la Tejeria et la Soledad marchent aussi rapidement que le permet le nombre d'ouvriers que la Compagnie mexicaine a pu réunir; déjà, dans cette partie, les terrassements sont terminés ou près de l'être. Le pont de la Soledad est en grande voie d'avancement, et c'est là l'ouvrage le plus important de la section du chemin de fer comprise entre la Vera-Cruz et le Chiquihuite.

Nous trouvons dans une lettre particulière des détails intéressants sur un fait qui s'est passé récemment à la côte du Pacifique.

Nos autorités maritimes ayant acquis la preuve que des achats d'armes se faisaient à San-Francisco pour le compte de Juarez, une surveillance active fut établie par les navires de guerre Française, et on reconnut que ces armes étaient débarquées à Guaymas, port de la province de Sonora, sur le golfe de Californie, au Mexique.

Le commandant de la division navale se rendit à la fin de janvier, sur la frégate à vapeur la *Pallas*, à Guaymas; il envoya des embarcations armées en guerre remonter le cours de

la rivière San Jose, et on découvrit un dépôt d'armes dont il fut facile de reconnaître la provenance.

Depuis ce moment, on a mis une croisière sur la côte, et le port de Guaymas se trouve étroitement bloqué. (La France.)

Nous lisons dans le *Constitutionnel*, sous la signature de M. Boniface :

« On sait que, lors de la naissance de S. A. Mgr le Prince Impérial, l'Empereur et l'Impératrice ont daigné agréer le parrainage de tous les enfants légitimes nés en France le 16 mars 1856, et que, plus tard, la même faveur a été étendue aux enfants nés dans les trois départements annexés à l'empire.

» Mais les conséquences de cette mesure sont restées ignorées en partie, et il n'est pas inutile de les faire connaître.

» 3,759 familles ont réclamé et obtenu l'auguste parrainage de l'Empereur et de l'Impératrice, et, en tenant compte de vingt-six naissances d'enfants jumeaux, le nombre des filleuls de leurs Majestés Impériales a atteint le chiffre de 3,785.

» Aujourd'hui, par suite des décès survenus, et qui ont été portés à la connaissance de l'administration de la liste civile impériale, le nombre des filleuls est réduit à 3,165.

» Chaque famille est porteuse d'un brevet qui constate la qualité de filleul accordée à l'enfant né le 16 mars.

» Depuis sept années, 200 enfants sont devenus orphelins de père ou de mère, 10 enfants ont perdu leur père et leur mère. Ils ont été élevés aux frais de la liste civile impériale.

» Sur les 3,759 familles, 2,857 sont dans une situation peu aisée, et ont eu recours à la munificence impériale pour élever leurs enfants.

» C'est à l'anniversaire de la naissance du Prince Impérial et à la fête de S. M. l'Empereur qu'a lieu habituellement la répartition du crédit destiné à assister les parents des enfants nés le 16 mars 1856. — Le montant des secours accordés depuis sept ans dépasse 500,000 francs.

Nouvelles Diverses.

La commission chargée d'examiner le projet de sénatus-consulte relatif à la constitution de la propriété en Algérie dans les territoires occupés par les Arabes, a désigné pour son rapporteur M. le comte de Casablanca.

(Moniteur.)

— Le Corps législatif s'est réuni le 20 mars, en comité secret, sous la présidence de M. Reveil, vice-président, pour examiner sommairement : 1^o le projet de loi tendant à modifier le titre VI du livre 1^{er} du Code de commerce; 2^o huit projets de lois relatifs au rachat de canaux.

las reparaisait à la surface du fleuve.

Aucun des crocodiles ne l'avait encore aperçu.

Du premier regard, il comprit l'imminence du danger qui menaçait M. d'Esparville, et sans hésiter, il se précipita à son secours.

L'homme et le caïman nageaient tous les deux vers le même but; si celui-ci avait l'avantage de la vitesse, celui-là avait à parcourir un espace beaucoup moins étendu.

Lequel arriverait le premier?

Pour tous ceux qui du rivage suivaient avidement cette lutte, elle avait une indicible attraction d'épouvante et d'horreur.

Le crocodile gagnait du terrain.

Mais M. d'Esparville l'aperçut tout-à-coup et se prit à fuir du côté de Torellas.

A cette vue, le caïman obliqua, mais toujours dans la direction de la même victime.

Torellas aussi se mit à couper obliquement le fleuve, afin de se trouver entre eux.

Mais pourrait-il, hélas! arriver assez à temps.

La nouvelle manœuvre de M. d'Esparville, donna au marquis l'avantage du courant.

Mais le reptile arrivait comme la foudre.

Il vint un moment, moment terrible, où le caïman

parut devoir passer avant que Torellas pût atteindre la ligne qu'il suivait.

— Mon père, cria tout-à-coup Marie, sauvez mon père.

Au son de cette voix, plus encore qu'aux paroles qu'elle venait de prononcer, Torellas parut éprouver comme une commotion magique qui lui donnait des forces au-dessus de celles de l'humanité.

Par un élan presque inouï, son corps tout entier ressortit de l'eau, puis replongea dans la direction du monstre.

Déjà le crocodile n'était qu'à quelques pas de M. d'Esparville; déjà, pour l'engloutir il ouvre démesurément la gueule.

Tout-à-coup il s'arrête, pousse un sifflement de douleur, fait un soubresaut terrible au-dessus du fleuve et retombe dans ses flots ensanglantés.

Au même instant, Torellas reparait auprès de M. d'Esparville, dont les forces commencent visiblement à diminuer.

— Courage, s'écrie-t-il; appuyez-vous sur moi, courage!

Le vieux gentilhomme, éperdu, place effectivement la main sur l'épaule de son libérateur, qui le soutient dans sa fuite et l'entraîne rapidement vers la rive,

où vient de retentir une longue exclamation d'enthousiasme.

Le crocodile, cependant, n'est que blessé. La douleur augmente sa rage. Il bondit vers les deux nageurs; il va les atteindre.

Mais non... sa course se ralentit tout-à-coup; il veut lutter encore; il se débat dans les dernières convulsions de l'agonie. Le flot l'emporte à la dérive, le retourné sur son flanc où le sang bouillonne, on aperçoit briller aux rayons du soleil couchant, la garde dorée du couteau de chasse de Torellas.

Le caïman est mort.

Quelques minutes plus tard, M. d'Esparville était rendu aux embrassements de sa femme et de ses enfants.

A côté de ce groupe se tient Torellas.

Marie s'élançait vers lui; elle lui tend la main; elle lui crie:

— En arrivant à Saint-Louis, faites tout disposer pour notre mariage.

Torellas n'eut pas la force de répondre; son visage resplendit d'une immense joie.

Au même instant Sidi reparaisait d'un autre côté.

Il avait vaincu par l'adresse, lui; il venait d'échap-

per aux deux caïmans qu'il avait si fort à propos entraînés à sa poursuite.

Quelques minutes plus tard, trois barques apparurent, remontant le fleuve.

La première était spécialement envoyée à M. d'Esparville par quelques-uns de ses anciens amis; les deux autres étaient expédiées par le gouverneur aux naufragés; elles leur apportaient des vivres choisis et d'excellents vins.

Tout le monde s'attabla sous les grands arbres avec des transports d'allégresse, et bientôt les bouteilles circulèrent avec une imprudente prodigalité.

Aussi, lorsque, une heure plus tard, les embarcations redescendirent le Sénégal, les cerveaux étaient singulièrement échauffés, c'est à qui parlerait, gesticulerait, chanterait, dans la plus folle expansion de l'ivresse.

On n'eût plus reconnu ces pauvres naufragés, abattus par tant de souffrances; on eût presque dit le retour joyeux d'une fête.

Sur la première barque seulement, sur la barque où se trouvait réunie la famille d'Esparville, il y avait du recueillement et du silence.

Le vieux gentilhomme était assis à côté de sa femme, et tous deux remerciaient le ciel, auquel ils

Chronique Locale.

Le ministre de la guerre vient de publier l'avis suivant concernant les jeunes gens qui appartiennent à la réserve :

Changement de résidence. — Tout militaire renvoyé dans la réserve par congé provisoire ou renouvelable, doit se rendre dans le lieu qu'il a choisi pour sa résidence à son départ du corps.

Dès son arrivée dans cette localité, il devra se présenter à la brigade de gendarmerie qui a la surveillance de la commune, ainsi qu'au maire de l'endroit; l'un et l'autre fonctionnaires prendront note de son arrivée à destination.

Permission d'absence dans le département. — Chaque fois qu'un militaire de la réserve sollicitera une permission d'absence dans le département, il devra faire passer sa demande par le commandant de gendarmerie de sa brigade qui, ayant eu soin de prendre note de la mutation, l'adressera directement au commandant de recrutement à Angers.

Changement de résidence hors du département.

— Si un militaire de la réserve a besoin d'aller habiter dans un autre département, il en fera passer la demande par le commandant de la brigade de gendarmerie auquel il remettra son congé provisoire ou renouvelable. Dans cette demande, l'intéressé aura soin de faire connaître les motifs de sa détermination, ainsi que le département, le canton ou la commune dans lesquels il se propose de fixer sa nouvelle résidence.

Ce congé et ces renseignements seront envoyés immédiatement à l'officier de recrutement à Angers, qui les soumettra à l'approbation du général commandant la subdivision.

Changement de résidence pour les départements de la Seine et de Seine-et-Oise. — Ces demandes ne peuvent être accueillies, ainsi que le prescrivent les instructions, que dans le cas où ceux qui en seraient l'objet y auraient leur famille établie, ou qu'ils justifieraient par un certificat legalisé par le commissaire du quartier, qu'ils exercent une profession industrielle qui peut leur assurer des moyens d'existence.

Les demandes pour aller à Paris devront toujours indiquer le nom de la personne chez laquelle le postulant désire demeurer, le numéro et le nom de la rue.

Ces demandes, qui devront toujours être appuyées du certificat de bonne conduite du corps, du congé provisoire ainsi que du certificat émanant du commissaire de police du quartier, seront adressées directement par la gendarmerie au commandant de recrutement.

PERCEPTION DE SAUMUR.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Les contributions directes doivent être acquittées par 12^e, payables chaque mois, ou par paiements égaux, en mars et septembre.

Le percepteur prie les personnes qui ne paient point par douzièmes de verser sans retard la première moitié de leurs contributions.

Le bureau est ouvert de neuf heures à trois heures, les dimanches et jeudis exceptés.

VÉTAULT

rue de Bordeaux, 48.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Cracovie, 23 mars. — Dans une proclamation datée du 21 et signée par son commissaire extraordinaire, l'ancien comité central de Varsovie déclare reprendre ses pouvoirs par suite de la captivité du dictateur Langiewicz. Ce document se termine par un appel aux armes. En face de l'ennemi, dit-il, et quand un si grand nombre de nos frères périssent, la place de tous Polonais est dans les rangs.

Cracovie, 22 mars. — Czechowski a occupé, le 20, la ville de Kreszow dans le palatinat de Lublin et s'est emparé de la caisse du gouver-

nement. Les Russes se sont retirés sans coup férir.

Thorn, 22 mars. — Hier a eu lieu près de Rava un combat acharné. Les Russes ont laissé trois canons sur le champ de bataille. Le commandant des faucheurs, Louis Brzozowski, a été grièvement blessé. — Havas.

Variétés.

MALADIE DE LA VIGNE.

LE SOUFRE TRITURÉ. — LE SOUFRE SUBLIMÉ.

Avant de publier ma notice sur le soufrage, j'ai tenu à ce qu'elle fût sanctionnée par l'administration supérieure et le Comice agricole de l'arrondissement. L'accueil bienveillant et empressé qui en a été fait, ma conviction que je me rendrais utile, au moins à tout notre département, en publiant un opuscule spécial, à la portée de toutes les classes de la société, m'ont garanti l'élan que je puis me flatter qu'il a déjà fait naître.

Il existe un grand nombre d'ouvrages qui traitent du soufrage, tous plus ou moins savants, ingénieux, pour ceux qui ont des connaissances approfondies, mais qui obscurcissent les idées des personnes peu expérimentées, par des expressions techniques hors de la portée de la plupart des lecteurs à qui ils s'adressent.

Ma notice pare à tous ces inconvénients et contient tout ce que l'on peut désirer; elle renferme les principes fondamentaux suffisamment développés pour mettre sur la bonne voie les intelligences les plus simples. Je ne suis pas auteur et ne me pose pas comme tel aux yeux du public; je fais un vif appel à tous mes voisins et leur trace uniquement la ligne qu'ils ont à suivre: je n'ai nullement agi en spéculateur.

Ceci m'amène à dire qu'une circulaire à l'adresse de tous les propriétaires, recommande l'ouvrage de M. de la Vergne. Je me plais à reconnaître le haut mérite de cet auteur et regrette infiniment que l'on n'ait pas encore vu que la ligne que j'ai suivie est le résultat d'inspirations tirées de ce maître. De plus longs détails eussent donné à ma brochure des proportions trop étendues, puisqu'en dehors de la marche mécanique que j'ai visé à tracer, je me fusse lancé dans des réflexions, des termes scientifiques qui eussent éloigné l'homme de la campagne que j'ai précisément voulu entraîner. Quel but peut donc avoir cette circulaire en empêchant sa lecture et sa dispersion? Elle jette le doute dans la masse, lui fait croire au charlatanisme, entrave les efforts du Comice agricole auquel je me suis empressé de me joindre.

L'auteur de la circulaire, parce que je recommande l'usage du soufre purement trituré et bluté, semble imposer au public celui du

soufre sublimé. Sur ce point je n'accepte comme valable que le résultat d'une discussion devant compétents pour établir le pour et le contre: qu'est le soufre trituré, qu'est le soufre sublimé? Quels sont leurs effets sous l'action solaire et de l'atmosphère en général? — Pour mon compte je donne, jusqu'à preuve irrécusable, la préférence au trituré qui doit réunir, dans notre climat du centre, plus de qualités pour le soufrage. Obtenu en Sicile, à la Guadeloupe, il prend dans ces climats, par sa condensation dans une atmosphère pure, raréfiée et riche au plus haut degré en sels primitifs, des propriétés que de nouvelles combustions et condensations en chambres closes ne font que diminuer, modifier, dénaturer. — De 1849 à 1850, à la Guadeloupe, j'ai eu occasion de me rendre, à plusieurs reprises, sur le cratère dont l'éruption a marqué l'horrible tremblement de terre de 1843 qui a anéanti la ville de la Pointe-à-Pitre. Je partais le soir et me trouvais sur le sommet, à la gueule du gouffre, avant le lever du soleil. J'ai été à même de voir se condenser la vapeur bleuâtre de soufre et juger de la fleur qui en retombait sur moi et dont le plateau du cratère offre une énorme surface de couches calcinées sans cesse augmentées par une sécrétion continue. Voilà du soufre naturel obtenu à 4,680 pieds d'élévation, dans un air raréfié (au dessus des nuages) mais constamment renouvelé, et qui s'est saturé des premiers sels qui doivent le composer, à l'état de nature.

Qu'est le soufre sublimé? — Le soufre sublimé est ce même soufre dont une ou plusieurs autres combustions artificielles et condensations en chambres closes n'ont fait, je le répète, qu'altérer les sels primitifs, et qu'un trafic industriel dénature encore plus ou moins. Sa compacité, sa nature humide, etc... jointes aux métamorphoses qu'on lui a fait subir, me présentent son action chimique comme ne devant plus offrir les résultats du soufre trituré. — Ne procédant que par raisonnement, je me demande comment opèrent sur le végétal l'une et l'autre espèce de soufre. — Toutes deux contiennent de l'acide sulfurique provenant de l'action de l'air sur l'acide sulfureux dont elles se trouvent imprégnées par suite d'une faible combustion qui a toujours lieu dans quelques instants. Selon moi, la nature grasse, l'adhésion des molécules du sublimé doivent nécessairement gêner la dilatation de la matière, et, par conséquent, des gaz; occasionner une transsudation onctueuse qui intercepte l'action directe de l'acide et nuit à l'évaporation et l'absorption par les pores de la pulpe principalement. Le végétal doit languir, et, par force de végétation, n'arrive à se ressentir que d'un remède imparfait auquel, pour ma part, je reporte le goût désagréable que l'on reproche à certaines vendanges.

Le soufre purement trituré et bluté ne doit présenter aucun de ces vices; sec, léger dans

l'air il tombe vaporeux, subit toutes les influences de l'atmosphère, se dilate, se resserre, suivant la température, dégage ses deux acides sanitaires (avec l'oxygène, hypo-sulfurique; avec l'hydrogène, hydro-sulfurique); exerce sa propre action et laisse libre celle du végétal; anéantit le champignon, tombe avec lui et laisse au raisin sa fraîcheur, sa propreté, le désir d'être mangé, bu et resouffré, l'année suivante, par pure reconnaissance.

J'ai pris des mesures pour que le soufre trituré dont je prône l'usage soit livré au public dans les meilleures conditions. L'essentiel était d'arriver à l'offrir bon, bien pulvérisé et bluté, à le fixer au taux le plus bas, inviolable pendant toute la période du soufrage. — Un marché considérable a été passé avec une fabrique qui s'est engagée à répondre à mes exigences: le soufre arrive en sacs ficelés et plombés, garanti trituré, bluté et pur de tout mélange, à raison de 30 fr. les 100 kil., livrable par 50 kil. au comptant, pendant toute la saison du soufrage. — M. Pérail, négociant à Saumur, qui en est le destinataire, en a consenti dépôt central chez moi.

Le Comice agricole compte sur mon empressément à stimuler les viticulteurs. Mon devoir est de leur faciliter tous les moyens d'arriver aux résultats qui couronnent l'émulation de ceux du Midi. — Il est de l'intérêt des négociants, des consommateurs, de me prêter leur concours en exhortant au soufrage des vignes; *bonum vinum lætificat cor hominis et multum plures ad vilam et pecuniam invehet: eia ergo!*

A. CADEOT,

Propriétaire à Dampierre, près Saumur.

20 mars 1863.

Marché de Saumur du 21 mars.

Froment (h. 77 k.)	19 82	Huile de lin	65 —
2 ^e qualité, de 74 k.	19 05	Paille hors barrière	28 66
Seigle	12 —	Foin	56 86
Orge	12 50	Luzeine (les 750 k)	58 50
Avoine (entrée)	8 90	Graine de trèfle	54 —
Fèves	12 40	de luzeine	50 —
Pois blancs	16 —	de colza	— —
rouges	14 —	de lin	— —
Cire jaune (50 kil)	160 —	Amandes en coques	— —
Huile de noix ord.	70 —	(l'hectolitre)	— —
de chenevis	60 —	— cassées (50 k.)	— —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Coteaux de Saumur 1862	1 ^{re} qualité	120 à 140
Id.	2 ^e id.	80 à 85
Ordin., envir. de Saumur, 1862	1 ^{re} id.	80 à 85
Id.	2 ^e id.	75 à 80
Saint-Léger et environs 1862	1 ^{re} id.	75 à 80
Le Puy-N.-D. et environs 1862	1 ^{re} id.	75 à 85
Id.	2 ^e id.	60 à 65
La Vienne, 1862	1 ^{re} id.	60 à 65

ROUGES (3).

Souza et environs 1862	1 ^{re} qualité	100 à 115
Champigny, 1862	1 ^{re} id.	180 à 185
Id.	2 ^e id.	120 à 140
Varrains, 1862	1 ^{re} id.	90 à 120
Bourgueil, 1862	1 ^{re} qualité	130 à 140
Id.	2 ^e id.	110 à 120
Restigny 1862	1 ^{re} id.	90 à 100
Chinon, 1862	1 ^{re} id.	95 à 100
Id.	2 ^e id.	80 à 85

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

semblaient monter avec une extatique reconnaissance les enfants endormis à leurs pieds.

Marie avait pris place au milieu de l'embarcation. D'un regard songeur elle suivait le cours de l'eau.

Debout et comme plongé dans une muette extase, Torellas la regardait.

A l'autre extrémité de la barque, Lucie et Denise s'entretenaient à voix basse:

— Ainsi donc, disait celle-là, notre pauvre sœur Marie sera marquise de Torellas?

— Qui sait, répondit Denise; nous allons peut-être retrouver André Lambert à Saint-Louis, et tu sais bien ce que nous avait fait espérer M. Kummer.

— Pauvre Wilhelm! soupira Lucie; qui sait ce qu'il est devenu?... qui sait si nous devons jamais le revoir...

Pour toute réponse, Denise serra expressivement la main de Lucie et tout bas murmura:

— Emmanuel... pauvre Emmanuel!...

Plus heureux que les jeunes filles, nous allons user de notre privilège de romancier, qui supprime le temps et l'espace, afin d'apprendre au lecteur ce qu'il était advenu de l'élève de marine et du naturaliste allemand.

XX.

TRAHISON.

En quittant la caravane quelques heures après l'échouement des embarcations, Wilhelm Kummer était accompagné du sergent Jolibois, un enfant de Paris.

Ils marchèrent pendant trois ou quatre lieues environ sans rencontrer aucun vestige de créature humaine, sans rien voir autre chose que la sablonneuse uniformité des dunes, qui semblaient se multiplier à l'infini devant eux.

Le naturaliste allemand avançait sur ce sol brûlant comme sur un terrain familier.

Il n'en était pas ainsi du Parisien.

— Monsieur l'Allemand, dit-il enfin, est-ce que nous allons cheminer longtemps comme ça?

Et s'arrêtant pour attendre la réponse, il essuya son front ruisselant de sueur.

— Mon ami, répliqua Kummer, nous avons encore deux heures de route pour le moins, avant de rencontrer les tentes de la tribu africaine dont je crois pouvoir espérer le secours...

— Bigre! fit Jolibois; et le chemin sera toujours semblable à celui-ci?

— Toujours.

— Ah! ah! ça n'est pas drôle, savez-vous bien! Du sable dans lequel on pourrait faire cuire des œufs à la coque...

Puis s'interrompant tout-à-coup avec un mélancolique soupir:

— Ah! si du moins nous en avions des œufs!...

Mais, en fait d'oiseau, je crois bien qu'on ne pourrait rencontrer par ici que des autruches, et encore...

— Camarade, proposai Wilhelm, si vous voulez vous reposer ici, je vous prendrai en passant.

— Cré coquin! jura Jolibois, pour qui donc me prenez-vous, monsieur? Sachez qu'un Parisien ne recule jamais et s'accommode de tout, fût-ce même de vivre dans le feu comme une salamandre.

— En ce cas, monsieur, marchons!

— Marchons!

Au bout d'une heure, le sergent Jolibois commençait à trainer la jambe et à tirer la langue.

Mais la fierté parisienne l'empêchait encore de faire l'aveu de la fatigue.

— Monsieur, reprit bientôt le Parisien, est-ce que vous êtes déjà venu souvent vous promener par ici?

— Deux fois.

— Pour votre plaisir.

— Pas tout-à-fait, monsieur: c'était dans l'intérêt de la science. La science, voyez-vous bien, c'est une bonne fée qui centuple les forces, et qui diminue dans les mêmes proportions les besoins.

— Cristi! quel dommage que je ne sois pas savant, je n'aurais peut-être pas si soif.

— Soif!... fit le naturaliste; voilà précisément de quoi boire.

Jolibois regarda de toutes parts autour de lui d'un air stupéfait; il ne voyait que du sable.

— Attendez, dit impassiblement Wilhelm et regardez.

A quelques toises en avant des voyageurs, sur une sorte de talus sablonneux, s'élevaient quelques rocailles bizarrement disposées en pyramide.

Le naturaliste montra cette pyramide au soldat.

— Est-ce que les naturels d'Afrique ont l'habitude de boire des cailloux? demanda celui-ci.

— Aidez-moi à déplacer ces pierres, fit Kummer.

Les rocailles écartées, Jolibois n'aperçut encore en dessous que du sable.

— Prenez votre baïonnette et faites ainsi que moi, commanda Wilhelm.

(La suite au prochain numéro.)

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE PUJOS.

Les créanciers de la faillite du sieur Pujos, ex-tailleur de l'Ecole de cavalerie à Saumur, demeurant actuellement à Auch (Gers), sont invités à remettre dans le délai de 20 jours, à M. Cormery, agent d'affaires à Saumur, syndic de la faillite, leurs titres de créances accompagnés de bordereaux sur timbre, indicatifs des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire la remise au greffe du Tribunal.

La vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du Tribunal de commerce le mardi 21 avril prochain à midi.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (192)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE DUPERRAY ET C^e.

Les créanciers de la faillite des sieurs Duperray et Ferrand, ferblantiers, demeurant à Fontevrauld, sont invités à remettre dans le délai de 20 jours, à M. Kerneis, comptable, demeurant à Saumur, syndic de la faillite, leurs titres de créances, indicatifs des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire la remise au greffe du Tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu le mercredi 22 avril prochain, à midi, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce.

Le greffier du tribunal, TH. BUSSON. (193)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE CHEVET.

Aux termes d'un jugement rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, le 23 mars 1863, le sieur Pierre Chevot, marchand grainetier, demeurant aux Deux-Sœurs, commune de Vivy, a été déclaré en état de faillite ouverte.

M. Léon Besson a été nommé juge commissaire de la faillite et M. Kerneis, comptable, demeurant à Saumur, syndic provisoire.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (194)

Etudes de M^e LE BLAYE, et de M^e TOUCHALEAUME, notaires à Saumur.

A VENDRE

A Varrains, MAISON DE MAITRE avec dépendances, cour, jardin de 12 ares, vigne de 44 ares, le tout dans un enclos, joignant deux chemins. (153)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, UNE MAISON, située rue d'Orléans, n° 63, occupée actuellement par un restaurant; on la louerait également pour une autre industrie. S'adresser à M. BRINDEAU-BAUDRY.

A LOUER

PRÉSENTEMENT, UNE MAISON, avec remise et écurie, située rue Saint-Nicolas, occupée précédemment par le Comptoir d'escompte.

A VENDRE

UN RATEAU ET UNE CRÈCHE en chêne, dans cette maison. S'adresser à M. POUCHER, propriétaire, rue de Bordeaux, 52. (657)

15 AVRIL TIRAGE. - VU 100000

la RAPIDITÉ du placement des Billets, l'AUTORITÉ SUPÉRIEURE vient de RAPPROCHER le TIRAGE : il sera effectué **MERCREDI 15 AVRIL** **FRANCS A GAGNER POUR 25 c.**

NOUVELLE GRANDE LOTERIE (LOTERIE MONTÉNEGRIQUE) AVEC 25 c. ON PEUT GAGNER CENT MILLE FRANCS. Billets à 25 c. à Saumur et principales villes de France chez libraires, débiteurs de tabac, épiciers, etc. CAPITAL UN MILLION. 275 LOTS EN ESPÈCES GROS Lots 100,000 fr. — 10,000 fr., etc.

Avec un billet de 25 c., on participe à toutes les chances de gain de tous les lots, compris le gros lot de CENT MILLE francs. — (On manquera de billets avant le tirage). TIRAGE PUBLIC, SOUS LA SURVEILLANCE ET AVEC LE CONCOURS DE L'AUTORITÉ, A PARIS, A L'HOTEL-DE-VILLE. (183)

Commune des Rosiers.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

A faire pour la CONSTRUCTION d'une ECOLE DE GARÇONS et d'une ECOLE DE FILLES.

Le Maire de la commune des Rosiers prévient les entrepreneurs de travaux publics que le jeudi 2 avril prochain, à midi, en la salle de la mairie, il sera procédé, en sa présence, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux à faire pour la construction d'une école de garçons et d'une école de filles, s'élevant à la somme de 38,703 fr. 05 c., y compris les sommes à valoir et les honoraires de l'architecte.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des plans, devis et du cahier des charges, au secrétariat de la mairie, ou à M. Tendron, rue du Quinconce, à Angers. A la mairie des Rosiers, le 14 mars 1863.

Le Maire, E. TESSIÉ DE LA MOTTE. (168)

CABINET D'AFFAIRES de FRANÇOIS PERCHER, rue du Marché-Noir, 21, à Saumur.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite

UN CAFÉ

BIEN ACHALANDÉ, Situé à Saumur, dans un quartier très-commerçant. (177)

CABINET D'AFFAIRES de FRANÇOIS PERCHER, rue du Marché-Noir, 21, à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTEMENT, PLUSIEURS CHAMBRES GARNIES ET NON GARNIES.

CABINET D'AFFAIRES de FRANÇOIS PERCHER, rue du Marché-Noir, 21, à Saumur.

MAISON

Propre au commerce, AVEC DÉPENDANCES

A LOUER

Pour entrer en jouissance au 24 juin 1863. (179)

FOIN

A VENDRE

Provenant des meilleures prairies de Saint-Lambert.

S'adresser à M. CORBINEAU, boucher à Saumur, place de l'Hôtel-de-Ville. (176)

A LOUER

En totalité ou par parties, UNE GRANDE MAISON, rue Saint-Nicolas, n° 1. S'adresser à M^{me} veuve BOURGEOIS.

PORTION DE MAISON

A LOUER Pour la Saint-Jean prochaine, Rue Neuve-Beaurepaire.

S'adresser à M. LAURENT ZIBETTA, peintre. (156)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine, PETITE MAISON, Sur terrasse et jardin, avec cour écurie et remise. Située près la rue du Collège. S'adresser à M. LATRAU jeune.

A LOUER

MAISON DE CAMPAGNE Avec jardin bien arrosé, Située route de Paris, commune de Villebernier. S'adresser à M. Nay-Châtillon, rue de la Tonnelle. (142)

MAISONS A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean, Avec PETITS JARDINS, rue St-Lazare et sur le Champ-de-Foire. S'adresser à MM. Sergé et Saulnier. (52)

A LOUER

Présentement, Ou pour la Saint-Jean prochaine, UNE MAISON Bien distribuée, rue Royale, 31. S'adresser au bureau du journal.

MAISON A LOUER

PRÉSENTEMENT, Située au bas du Petit-Puy, route de Dampierre, avec un joli jardin. S'adresser à M. JAVAUD, libraire, à Saumur. (119)

MAISON A LOUER

Présentement, Rue de la Petite-Douve, 11. S'adresser à M. DUCHEMIN, substitut. (169)

DÉPOT DE SOUFRE

Pour le soufrage des vignes, Chez M. PERALO, A 30 fr. les 100 kilogrammes. Le public est prévenu que pour toute la saison du soufrage, M. Peralo a centralisé chez M. Cadéot, propriétaire à Dampierre, son dépôt de soufre trituré et bluté, à raison de 50 fr. les 0/0 kil. au comptant. (144)

UNE DAME VEUVE demande une place comme femme de confiance, chez des personnes âgées. S'adresser au bureau du journal.

Un GARÇON, cultivateur et vigneron, désire une place. S'adresser au bureau du journal.

AUX FABRIQUES DE FRANCE, Rue St-Jean, 6 et 8, à Saumur, Nouveautés, toiles, etc. On demande un APPRENTI.

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un CLERC.

MOYEN INFALLIBLE

POUR COMBATTRE LA MALADIE DE LA VIGNE.

SOUFRE SUBLIMÉ ET LAVÉ, Chez M. A. PIE fils, droguiste.

CABINET D'AFFAIRES

De M. FRANÇOIS PERCHER, Ancien principal clerc de M^e Laumonier, notaire à Saumur. Achats et ventes d'immeubles, de rentes sur l'Etat. — Affaires contentieuses, recouvrements, rédaction de lettres, mémoires, pétitions, états de lieux, etc. Rue du Marché-Noir, 21, maison Normandine, à Saumur.

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur. Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 30 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1^o saveur et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superbe.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, tres-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 21 MARS.			BOURSE DU 23 MARS.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	89 30	» 20	» »	89 25	» »	» 05
4 1/2 pour cent 1852.	96 50	» 25	» »	96 70	» 20	» »
Obligations du Trésor.	453 75	1 25	» »	455 »	1 25	» »
Banque de France.	3370 »	» »	» »	3380 »	10 »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1490 »	45 »	» »	1500 »	10 »	» »
Crédit Foncier, nouveau.	1380 »	5 »	» »	1390 »	10 »	» »
Crédit Agricole.	750 »	» 5	» »	760 »	10 »	» »
Crédit Mobilier.	1285 »	25 »	» »	1290 »	5 »	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	712 »	7 50	» »	715 »	2 50	» »
Orléans (estampille).	1115 »	» »	» »	1115 »	» »	» »
Orléans, nouveau.	847 50	2 50	» »	847 50	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1035 »	5 »	» »	1035 »	» »	» »
Est.	540 »	» »	2 50	545 »	5 »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	1195 »	» »	» »	1192 50	7 50	» »
Midi.	768 75	» »	» »	770 »	1 25	» »
Ouest.	550 »	» »	5 »	550 »	» »	» »
Genève.	» »	» »	» »	412 50	» »	» »
Dauphiné.	385 »	» »	» »	388 75	3 75	» »
Ardennes.	560 »	3 75	» »	497 50	» »	2 50
Algériens.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
C ^e Parisienne du Gaz.	1795 »	15 »	» »	1792 50	» »	2 50
Canal de Suez.	498 75	1 25	» »	500 »	1 25	» »
C ^e Transatlantique.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Autrichiens.	513 75	2 50	» »	508 75	» »	5 »
Sud-Autrich-Lombards.	597 50	1 25	» »	596 25	» »	1 25
Victor-Emmanuel.	385 »	» »	» »	392 50	7 50	» »
Russes.	426 25	» »	» »	427 50	1 25	» »
Bomains.	382 50	» »	2 50	385 »	2 50	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	875 »	10 »	» »	880 »	5 »	» »
Saragosse.	725 »	15 »	» »	728 75	3 75	» »
Portugais.	500 »	» »	» »	500 »	» »	» »
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'Etat, remboursables à 500 fr.						
Nord.	315 »	» »	» »	315 »	» »	» »
Orléans.	308 75	» »	» »	310 »	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	306 25	» »	» »	306 25	» »	» »
Ouest.	298 75	» »	» »	298 75	» »	» »
Midi.	300 »	» »	» »	300 »	» »	» »
Est.	300 »	» »	» »	300 »	» »	» »

Saumur, P. CODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour la légalisation de la signature ci contre. En mairie de Saumur, le